

— 9 —

NOTICE SUR LES PAPYRUS
POSTÉRIEURS A L'ÈRE CHRÉTIENNE

PAR M. ROGERS BEY.

(Séance du 30 Avril 1880).

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,

L'objet des observations que je viens soumettre à votre appréciation, est de tâcher de démontrer que le papyrus est resté en usage en Egypte pour les documents officiels et pour la correspondance personnelle jusqu'à une époque beaucoup plus récente que les Orientalistes et même les Egyptologues n'ont supposé jusqu'à ce jour.

Nous savons tous parfaitement bien, que c'est sur le papyrus que les rituels, les essais sur diverses sciences, les contrats et autres documents importants, furent écrits par les anciens Egyptiens ; et dans ce terme je comprends toutes les dynasties qui ont été si soigneusement classées et divisées par notre savant président, en Ancien-Empire, Moyen-Empire, Nouvel-Empire et la période de la domination par les Grecs et par les Romains.

Ces documents furent écrits en caractères hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques, Grecs et Coptes. Mais nos décou-